

Pouligney



L u s a n s

Mairie de Pouligney-Lusans

## Informations municipales JUILLET 2013



### LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

## Mise en place à la rentrée de septembre 2013

#### Pourquoi ?

Notre pays se caractérise par une situation particulière : le nombre de jours de classe est le plus faible d'Europe, 144 jours alors que la moyenne est de 187 jours, une semaine très courte, 4 jours contre 5 voire 6 jours ailleurs et paradoxalement un volume horaire très important de 864 heures, la moyenne européenne se situant de 774 à 821 heures. De plus une enquête sur les performances des élèves dans 45 pays dont 23 en Europe révèle une situation dégradée pour la France qui se classe en 29<sup>ème</sup> position, en dessous de la moyenne européenne.

#### La loi du 24 janvier 2013

Cette loi accompagnée du décret du 6 février précise le cadre du fonctionnement de l'école : 24 heures de classe par semaine réparties sur 9 demi-journées. Chaque journée ne peut pas dépasser 5h30, les demi-journées 3h30. La pause de midi ne doit pas être inférieure à 1h30. Les enseignants proposeront en plus des 24 heures, 1 heure d'activités pédagogiques complémentaires. Le conseil général sera consulté et émettra un avis sur la mise en place de nouveaux horaires car il exerce la compétence sur les transports scolaires.

#### La décision de la commune

Après examen des constats énoncés ci-dessus et compte tenu que notre commune présente une situation favorable : accueil périscolaire de qualité, équipe pédagogique dynamique, locaux adaptés et en nombre suffisant, le conseil municipal, lors de sa séance du 13 février, a décidé de s'engager, à l'unanimité, dans la mise en place de la réforme des rythmes à la rentrée de septembre 2013.

#### L'élaboration d'un projet

Nous avons constitué un groupe de pilotage comprenant les enseignants, les parents, les Francas, le DDEN, les représentants de la municipalité. Ce groupe a d'abord travaillé sur un diagnostic qui nous a permis de faire le point sur la situation actuelle et sur les activités pratiquées par les enfants. Dans un deuxième temps nous avons proposé une liste d'activités, les familles ont pu ainsi opérer un choix qui nous a permis de construire avec l'ensemble des partenaires un emploi du temps (voir page 2) pour les différentes classes. La participation aux activités qui se dérouleront pendant le temps scolaire sera gratuite, elle nécessitera l'accord des parents, comme pour les activités pédagogiques complémentaires proposées sur le même créneau horaire par les enseignants. Ces activités auront lieu le mardi de 15h à 16h pour les classes maternelles (éveil musical, baby-gym, activités manuelles, racont'art) et le jeudi de 15h à 16h pour les classes élémentaires (dessin, arts du cirque, activités manuelles, photo-multimédia).

#### En conclusion

Ce projet a demandé l'engagement de tous les partenaires. Nous avons privilégié la communication auprès des familles par la distribution d'informations au fur et à mesure de l'avancée de la réflexion et organisé une réunion avec les parents, en présence de l'inspectrice de circonscription, à laquelle ont assisté 25 familles. Merci aux parents qui ont répondu en grand nombre (90%) à l'enquête et au questionnaire. Notre projet a reçu la validation de l'inspection académique. La rentrée s'annonce sereine, certes ce nouvel emploi du temps modifiera quelques habitudes mais nous ne doutons pas de la rapidité avec laquelle petits et grands prendront leurs marques. La réussite et l'épanouissement des enfants de notre village sont nos seules motivations.

## Suite réforme des rythmes scolaires - emploi du temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement
	12h00	12h00	11h45	12h00	12h00
12h	Pause méridienne : restauration scolaire, retour en famille ou chez les assistantes maternelles				
13h35 *	Reprise de la classe à 13h45			Reprise de la classe à 13h45	
13h45	Enseignement	Enseignement		Enseignement	Enseignement
	Activités			Activités	
16h	Fin de la classe à 16 heures			Fin de la classe à 16 heures	

\* A 13h35 l'accueil des petits permet la mise en place de la sieste sans attendre la reprise à 13h45.

## LES TRAVAUX 2013

## Les travaux en régie (effectués par les employés communaux)

1er semestre : des trottoirs ont été posés rue des Perrières, ainsi que rue de la Source.

Sur les neufs caveaux-urnes créés en 2008, il n'en restait que 2 disponibles. Une nouvelle rangée de 9 caveaux-urnes a été installée.

Un aménagement derrière l'église et de la route de Vennans a été réalisé.

2ème semestre : Les trottoirs, Chemin du Mont-d'Or seront réalisés après les travaux sur le réseau d'eau.

Un aménagement, avec trottoirs, sera réalisé Rue du Puy à l'entrée du village, afin de ralentir les véhicules et sécuriser ce secteur (l'installation de ralentisseurs à cet endroit a été refusé par le Conseil Général pour cause de visibilité insuffisante). Dans le même temps des travaux d'éclairage publics seront réalisés dans cette rue.

Les agents réaliseront des travaux d'accessibilité au préfabriqué mis à disposition du Centre de Loisirs.

En assainissement une nouvelle conduite sera créée rue du Puy.

## Les autres travaux

Avec les travaux de crépi - 3ème tranche -, les façades de l'église sont maintenant restaurées en totalité.

Le garde-corps sur les escaliers de la salle du conseil a été remplacé.

Une entreprise viendra réaliser de l'enrobé Chemin du Mont-d'Or (après travaux d'eau et après réalisation de trottoirs), ainsi que pour des reprises ou entrées de maison, suite à travaux et Route de Vennans derrière l'église.

Des jeux de plein air sont commandés et seront installés début septembre « A Cuvotte » espace vert en face de l'école.

Des filets pare-balls seront posés durant l'été au terrain de football.

EAU : Les travaux de renouvellement de conduite, Chemin du Mont d'Or débiteront en juillet.

ASSAINISSEMENT : Achat de terrain en cours pour l'installation de la nouvelle station d'épuration. L'évolution du dossier de cette station est freinée par les avis de la police de l'eau. L'appel d'offres n'est pas encore lancé.

## Divers achats

Des tables et chaises pour petits ont été acquises pour le restaurant scolaire ainsi qu'un canapé installé au Centre de Loisirs afin de créer un coin lecture.

Un meuble de rangement pour CD est commandé pour la bibliothèque.

Un nouveau photocopieur, reconditionné, est installé au secrétariat.

Une pompe à peinture et une scie à carrelage ont été acquise pour le service technique.

## L'école

### Organisation de la rentrée scolaire 2013/2014



TPS-PS-MS avec Mme Sénéchal les lundis, mardis, mercredis et vendredis et Mme Langard les jeudis

GS - CP avec Mme Piguet du lundi au vendredi

CP - CE1 avec Mme Bolot les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et Mme Langard les lundis

CE1 - CE2 avec Mme Carro-Caillet les lundis, mercredis, jeudis et vendredis et Mme Langard les mardis

CM1 - CM2 avec Mme Khodja du lundi au vendredi

## La vie associative

### L'association Saint-Étienne

L'association organise le traditionnel repas champêtre le 15 août le midi à la salle des associations.

### Le club de tennis de Roulans Pouligney-Lusans

Reprise des adhésions 2013/2014 le 7 septembre 2013 au forum des associations à Roulans.

### L'Élan

L'Élan vous propose de passer une inoubliable soirée.... Retenez dès à présent la date du

**21 Septembre 2013 à 20h30**  
**Concert sous chapiteau**  
**des MARCHANDS DE BONHEUR**

Ce groupe vocal et instrumental, dont la réputation a dépassé depuis longtemps les frontières de la Franche-Comté, a donné plus de 200 concerts. Une info fin août vous expliquera comment réserver vos places (5 Euros).

### L'association des parents d'élèves

Après aimer et aider, remercier est assurément le troisième plus beau verbe dans toutes les langues.

L'association des Parents d'Elèves de Pouligney-Lusans remercie tous les bénévoles, tous les parents et leurs familles, l'ELAN, la commune, l'école et toutes les entreprises qui nous soutiennent activement.

Grâce à vous tous nous avons pu financer des sorties, des projets scolaires à hauteur de 2100 euros !

Les conditions météo de cette fin d'année scolaire ne nous ont pas permis de réaliser toutes les animations que nous voulions mais nous reportons à la rentrée prochaine...

Nous ferons nos ventes de fleurs automne et printemps, fromages-saucisses 2 à 3 par an, colis Barbecue en mai-juin... mais aussi des animations dans le village avec ballade et contes en forêt, tournoi de foot, carnaval, marché automne et/ou Noël, chasse à l'oeuf ... pour et avec les enfants.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances en famille. APE

Retrouvez nous

<http://parentsdelevespouligneylusans.over-blog.com/>

facebook:Association-des-Parents-dElèves-de-Pouligney-Lusans

et nous sommes à votre écoute et au besoin via [ape.pouligneylusans@gmail.com](mailto:ape.pouligneylusans@gmail.com)



## Mairie de Pouligney-Lusans

Secrétariat ouvert le :

**Lundi de 13h30 à 17h30**

**Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h**

**Vendredi de 8h30 à 12h**

8 Place de la Fontaine

25640 Pouligney-Lusans

Téléphone : 03.81.55.59.29

Télécopie : 03.81.55.59.88

Courriel : pouligneylusans-mairie@wanadoo.fr

**De jour comme de nuit, la tranquillité**

**est un droit reconnu à chacun,**

**RESPECTEZ** ces horaires de jardinage :

Du lundi au vendredi

**de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

Samedi

**de 9h à 12h et de 15h à 19h**

Dimanche et jours fériés

**de 10h à 12h.**

**Arrêté préfectoral du 19/04/1990**

### Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux arrivés doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2013 sur les listes électorales. Il suffit de vous rendre en mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. La radiation des listes de votre ancien domicile se fera automatiquement après inscription sur notre commune. **Attention ! Être inscrit dans le fichier population, après être venu se présenter au secrétariat, ne signifie pas être inscrit sur les listes électorales.**

### Dossiers d'urbanisme déposés depuis notre dernière parution

PC ou DP	Nom et Prénom	Adresse du terrain	objet
PC 3/12	ADJOU DJ Hassan	4 rue du Verger d'Agathe	Agrandissement maison
PC 4/12	HUN Michel	5 rue du Verjoulot	Abri bois non fermé
PC 5/12	BORDY Robert	Rue du Pré Vignot	Maison individuelle
PC 6/12	BONNET Hervé	6 rue du Stade	Extension maison d'habitation
PC 7/12	BERARD Philippe	7 rue de la Pérousotte	Création d'un abri de jardin
PC 8/12	BRENOT Sylvain	8 rue d'Archamp	Extension maison d'habitation
PC 9/12	MESNIER M. / BARBIER N.	4 rue des Vergers	Création de 2 logements
PC 10/12	GAIFFE Steeve	Rue de la Pérousotte	Construction d'une maison d'habitation
PC 11/12	BERARD Pierre-Alain	Rue Saint Martin	Construction d'une maison d'habitation
PC 12/12	BRENOT Sylvain	8 rue d'Archamp	Extension maison d'habitation
PC 1/13	ROGGERO Gérard	3 rue des Vergers	Construction d'une maison individuelle
PC 2/13	MARTIN Maxime	Rue du Charmey	Rénovation toiture & création ouvertures
DP 8/12	ABBAD Nadia	8 Grande Rue	Garage
DP 9/12	MESNIER Claude	Rue du Pré Vignot	Division de parcelle
DP 10/12	LAMBERT René	8 rue des Perrières	Extension construction existante
DP 11/12	BERARD Philippe	Rue Saint Martin	Division de parcelles
DP 12/12	CRETIN Patrice	15 rue de la Pérousotte	Panneaux photovoltaïques
DP 13/12	FERNANDES Joaquim	40 Grande Rue	Abri terrasse
DP 14/12	VILLAIN Guy	36 Grande Rue	Panneaux photovoltaïques
DP 15/12	GLAUSER Rodolphe	33 Grande Rue	Division de parcelles
DP 1/13	FLORIOT Régis	3 rue du Verjoulot	Véranda
DP 2/13	BOUCHARD Claude	Chemin de Verdi	Division de parcelles